

La lettre de votre députée

Chères concitoyennes, chers concitoyens

Le travail à l'Assemblée est riche et diversifié. Souvent, les agendas se chevauchent et se percutent. Hémicycle, commission, délégation aux droits des femmes, groupes d'études, groupes d'amitiés, chaque mission parlementaire nous oblige et nous contraint. Il nous est impossible d'être physiquement présent partout à la fois. C'est pour cela que je préfère concentrer mes présences là où est ma plus-value.

Si la vie est faite de choix, le mandat parlementaire aussi. Des choix qui m'amènent à m'impliquer dans le développement de l'économie circulaire, la protection de notre agriculture locale, l'engagement associatif, le sport ou encore l'émancipation professionnelle et sociale des femmes. Des choix qui, parfois, demandent à ce que je sois représentée par mon suppléant ou à compter sur mon équipe parlementaire pour échanger avec de très nombreux interlocuteurs.

Face à ces choix très humains, cornéliens et complexes, on m'oppose parfois des chiffres, froids et simplistes. Des chiffres qui « classent » les députés, avec des données partielles, qui opposent du quantitatif au qualitatif et qui mettent dans la tête des citoyens qu'un parlementaire peut être noté comme n'importe quel service.

Par mes choix, j'ai à coeur d'honorer mon mandat et les citoyens de ma circonscription, qu'ils aient voté pour moi ou non. Je mets un point d'honneur à répondre à toutes les sollicitations et je tends la main à celles et ceux qui en ont besoin : sans paillettes ni mégaphone, je fais davantage de travail que d'affichage, davantage de fond que de forme.

Tous les moyens de communication existent pour connaître mon activité et m'interroger sur ma manière de la conduire.

Élue en 2017, réélue en 2022 : je continue à mener mon mandat avec détermination et humilité.



Véronique Riotton

Retour en images



En tant que présidente de la délégation aux droits des femmes, j'ai pu accompagner le Président de la République lors de son déplacement à Dijon à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes 2022

Alors que le droit naturel et universel de disposer de son corps est remis en question à l'international, l'inauguration du buste de Simone Veil à l'Assemblée nationale a revêtu une importance symbolique forte. Plus que jamais déterminée à consacrer ce droit dans notre Constitution, ce que nous avons déjà engagé avec la majorité présidentielle



La nouvelle année s'accompagne des traditionnelles cérémonies de vœux. J'ai eu l'opportunité de présenter mes vœux lors de la cérémonie organisée au ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes (à gauche) et de me faire accompagner par deux entrepreneurs locaux lors de la cérémonie donnée par le ministère de l'Économie (à droite)

Retour en images

En décembre dernier, en compagnie de Annick Billon (à gauche), présidente de la DDF au Sénat, et Catherine Coutelle (4ème depuis la gauche), présidente de l'Association des anciennes députées, j'ai eu le plaisir de convier Isabelle Rome (au centre), Ministre, et Maud Olivier (à droite), rapporteure de la loi de 2016 relative à la lutte contre la prostitution, à une conférence sur "La lutte contre le système prostitutionnel, enjeu fondamental de l'égalité femmes-hommes"



Aux côtés de Agnès Firmin-Le Bodo, Ministre chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, pour évoquer avec elle des sujets centraux dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes : santé des femmes professionnelles de santé, premier comité de suivi du Grenelle contre les violences conjugales, garantir l'accès à l'IVG sur le territoire ou encore prévention et éducation à la sexualité des jeunes

Avec les membres de la DDF, nous avons eu à coeur d'auditionner le ministre chargé du Travail Olivier Dussopt sur les effets de la réforme des retraites sur les femmes ainsi que sur les leviers à actionner pour corriger les inégalités de pensions induites par notre système par répartition



A l'Assemblée nationale

La défense des filières REP

Depuis la rentrée du mois de janvier 2023, je me suis particulièrement mobilisée sur une proposition de loi portée par mon collègue Denis Masseglia qui proposait une fusion des filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) des secteurs du papier et des emballages mais aussi, et surtout, une mesure plus particulière exonérant la presse de toute contribution écologique finançant la collecte et le recyclage de leurs déchets.

Je n'ai aucun problème pour accompagner la presse et l'aider à faire face aux difficultés de la hausse du prix du papier ou de la baisse des ventes, mais cela ne doit pas se faire au détriment de l'accord que nous avons trouvé lors de la loi AGECE.



Inlassablement, j'ai continué à défendre l'intégrité et l'utilité des filières à responsabilité élargie des producteurs et la nécessité que toutes les entreprises que nous avons ciblées continuent à faire partie de ce dispositif.

Alors que toutes les entreprises s'étaient mobilisées pour s'adapter, au prix d'efforts parfois douloureux, je n'ai pas souhaité donner aussi facilement à la presse cette exonération et me suis opposée en audition, en commission et en séance à cette possibilité de contribuer en nature au lieu d'une contribution financière bien plus utile pour le financement de la collecte des déchets.

Malheureusement, la majorité de mes collègues n'a pas suivi mes propositions et la proposition de loi a été adoptée, sortant de fait le secteur de la presse de la filière REP Papier.

Je suivrai avec vigilance le travail réglementaire qui sera fait sur ce sujet et notamment les conventions de partenariat entre la presse et l'Etat pour que ce secteur n'échappe pas à la responsabilité due aux politiques publiques d'économie circulaire et de lutte contre le gaspillage.

A l'Assemblée nationale

Réforme des retraites et femmes

Nous étudions depuis la fin du mois de janvier le projet de réforme des retraites du Gouvernement. Si celui-ci n'a ni pour objet ni pour nature de corriger les inégalités de pension des retraites entre les femmes et les hommes déjà existantes, j'ai souhaité que notre groupe parlementaire s'engage sur un objectif ambitieux d'éradication des écarts de pensions entre les femmes et les hommes à l'horizon de l'année 2050.

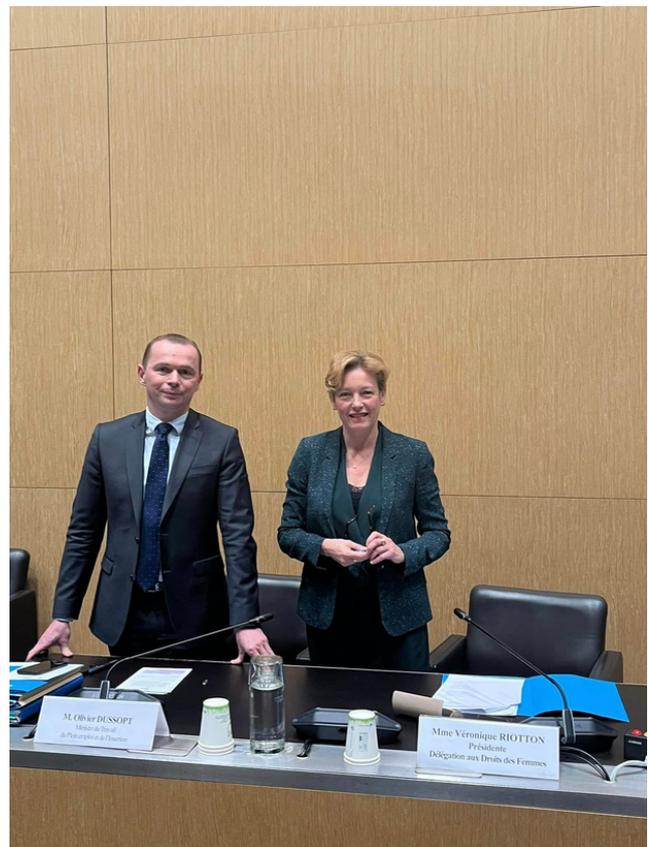
Mon amendement "objectif 0 % d'écart en 2050" est le fruit d'un travail collectif entre la Première ministre, le ministre du Travail, la rapporteure générale de la commission des affaires sociales et moi-même, j'ai proposé un amendement fixant comme objectif à l'État de réformer structurellement le marché du travail afin de le rendre aussi favorable aux femmes qu'aux hommes.

En effet, si aujourd'hui les écarts de pensions entre les femmes et les hommes s'élèvent à 41%, c'est avant tout le résultat d'inégalités salariales tout au long de la carrière des

femmes : écarts de revenus, carrières hachées, et plus forte représentation dans les secteurs les plus faiblement rémunérés.

Dès lors, ma manière de fonctionner est simple. Inscrivons d'abord dans la loi le grand principe qui doit guider nos politiques publiques en gravant dans le marbre "l'objectif 0 % d'écarts en 2050". Puis mettons en oeuvre les leviers à notre disposition pour atteindre cet objectif lors de l'examen du projet de loi Travail qui sera présenté avant la fin de l'été à l'Assemblée nationale.

Je porterai une attention toute particulière à ce texte pour m'assurer que ce nous ne pouvons pas corriger aujourd'hui soit travaillé lors de son examen.



En circonscription

A votre rencontre



La Fédération Française de Ski est la seule fédération nationale dont le siège se situe en dehors de l'Île de France, c'est donc avec une joie non dissimulée que je suis allée visiter le chantier de leur nouveau siège en présence de Fabien SAGUEZ, Président de la FFS, preuve de l'engagement à long terme de la fédération dans notre territoire

Le ministre de la Santé et de la Prévention, François Braun, a tenu à venir rendre visite aux soignants du CHANGE pendant la période des fêtes. L'occasion pour moi de lui rappeler une nouvelle fois, les spécificités de la Haute-Savoie et la nécessité d'obtenir des solutions adéquates.



Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées a ouvert à Évian les ateliers du Conseil National de la Refondation consacrés à la thématique "Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des professionnels du Grand âge"

En circonscription

A votre rencontre

Pour cette nouvelle année, j'ai essayé de venir à la rencontre du plus grand nombre lors des traditionnelles cérémonies de voeux organisées par les institutions. En voici un aperçu.



En circonscription

Réconcilier les jeunes avec l'engagement public

Interpellée par l'abstention des jeunes lors des dernières échéances électorales, je souhaite, durant ce mandat, accentuer mon action en direction des futurs citoyens pour les réconcilier avec la démocratie, l'action publique et, pourquoi pas, les inciter à s'engager au nom d'un collectif.

Mes actions en ce sens se sont, ce mois-ci, orientées dans 3 directions.

Je suis intervenue dans la classe de CM2 de l'école « Le Chamois » de Groisy pour présenter mes missions de députée. Emmenés par leur enseignante Sylvie PEGUET, les élèves concourent au Parlement des Enfants, institué conjointement par le ministère de l'Éducation et l'Assemblée nationale. Afin de les sensibiliser au fonctionnement de nos institutions, les candidats sont invités à rédiger un vrai texte de loi qui sera soumis à un jury... les 3 lauréats, sur le plan national, seront reçus par la Présidente de notre Assemblée et leur texte sera réellement intégré dans notre arsenal législatif ! Nous souhaitons bonne chance aux élèves de Groisy qui ont élaboré une proposition pour « renforcer la participation démocratique », thématique retenue cette année.



En circonscription

Réconcilier les jeunes avec l'engagement public

J'ai rencontré 3 MJC-Centres sociaux-culturels de la circonscription : "OSCAR" à Rumilly, le "Centre Victor Hugo" à Meythet et "Les Carrés" à Annecy-le-Vieux. Administrateurs et équipes salariées m'ont exposé leurs activités, présentant chacune des spécificités selon le public et le territoire. Ils m'ont fait part des difficultés qui sont communes à l'ensemble du secteur animation jeunesse : recruter et fidéliser des animateurs, dont les contrats sont précaires. Pour répondre à ces enjeux, la ministre Sarah EL HAIRI a engagé à l'automne une consultation sur l'attractivité des métiers de l'animation dont les



conclusions seront rendues très prochainement. Par ailleurs la loi de finances pour 2023 anticipe les besoins de la filière en affectant des moyens renforcés pour l'animation ; ils sont augmentés de 5,5 millions d'euros.

Enfin, j'ai répondu à l'invitation de deux anciens membres du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) de Rumilly, aujourd'hui âgés de 17 ans qui souhaitent poursuivre leur engagement citoyen et proposer aux collégiens, lycéens et étudiants, une passerelle entre le CMJ et la place que l'on peut prendre dans l'action publique une fois adulte.

Ensemble, nous dessinons un projet de « Parlement des Jeunes » à l'échelle de la circonscription.

Je vous invite à en parler autour de vous – les 11 /25 ans pourront prochainement s'inscrire sur mon site pour partager cette expérience !

En circonscription

Les Citoyens Engagés : Les travaux continuent !

Comme convenu lors de la 1ère réunion plénière, nous avons eu la joie de réunir de nouveau l'ensemble du collectif "Les Citoyens Engagés" au cours du mois de janvier pour une 2ème réunion plénière !



Dans l'intervalle, 5 groupes de travail se sont constitués et ont commencé leurs travaux avec comme premier objectif de définir le sujet précis de leurs débats ainsi que les ressources à mobiliser pour traiter convenablement ce sujet.

Les participants ont ainsi pu présenter le compte rendu de leurs premiers échanges initiés il y a désormais 3 mois. Des échanges visiblement très riches et constructifs qui nous ont permis de poser les bases de leur action pour les 3 prochains mois.

Désormais le travail de fond commence avec pour mission, d'ici la prochaine réunion plénière de mai, de permettre aux groupes de commencer à formuler leurs propositions d'actions.

J'ai été ravie de constater la qualité du travail des groupes et très heureuse à l'idée de démontrer que, malgré nos divergences politiques, nous sommes capables d'avancer et de construire tous ensemble.

Je profite de cette lettre d'informations pour de nouveau remercier la commune de la Balme de Sillingy et sa mairesse Séverine Mugnier pour le prêt de la salle du lac.

Nous retrouver

A la permanence parlementaire

Pour me rencontrer et échanger avec moi, je vous invite à nous rendre visite dans notre permanence parlementaire au

8 Avenue d'Aléry, 74000, Annecy

Mon équipe et moi même serons ravis de vous accueillir.

Pour le confort de tous, je vous encourage vivement à prendre rendez-vous au 04 50 24 88 19 ou bien par courriel à veronique.riotton@assemblee-nationale.fr

Lors de mes permanences itinérantes

Tout au long de l'année, nous organisons des permanences mobiles dans vos mairies pour venir à votre contact.

Pour retrouver les dates de mes prochaines permanences, suivez moi sur mes réseaux sociaux et suivez mon actualité sur mon site Internet.

N'hésitez pas à venir échanger avec moi !

Sur mes réseaux sociaux



@Veronique.riotton74



@V_Riotton



@veroniqueriotton



@veroniqueriotton



http://

<https://riotton.fr>